

PROCÉDURE D'ADMISSION EN M1 OU M2 MENTION « MONDES MÉDIÉVAUX » À LYON

Campagne de recrutement du 15 mai 2021 au 31 août 2021

L'École des hautes études en sciences sociales présente l'originalité de distinguer l'inscription pédagogique, fondée sur la soumission d'un projet intellectuel, et l'inscription administrative proprement dite. Ces deux étapes peuvent se faire sans difficulté depuis Lyon ou depuis chez vous sans qu'il soit nécessaire de se rendre physiquement au siège principal de l'EHESS à Paris.

SECRETARIAT du master « Mondes Médiévaux » à Lyon : **Marie du Halgouët** : marie.du-halgouet@ehess.fr
RESPONSABLE de la formation pour l'EHESS à Lyon : **Laurent Schneider** : laurent.schneider@ehess.fr

ÉTAPE 1 : OBTENIR L'ACCORD D'UN ENSEIGNANT HABILITÉ À DIRIGER VOTRE MASTER

Liste des enseignants M1 - M2 « Mondes Médiévaux » :

Pascal Buresi (Directeur de recherche au CNRS, Directeur d'études de l'EHESS et Directeur adjoint du laboratoire CIHAM) : Maghreb médiéval et al-Andalus aux époques almoravide et almohade (XI^{ème} - XIII^{ème} siècles), Relations entre chrétiens et musulmans dans la Méditerranée : pascal.buresi@ehess.fr

Pascal Collomb (Ingénieur de recherche de l'EHESS) : Histoire de la liturgie de l'Occident : pascal.collomb@ehess.fr

Clément Lenoble (Chargé de recherche au CNRS) : Histoire des pratiques et des conceptions économiques, histoire de la religion (XII^{ème} - XV^{ème} siècles) : clement.lenoble@ehess.fr

Laurent Schneider (Directeur de recherche au CNRS, Directeur d'études de l'EHESS) : Archéologie des habitats et des territoires entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge : laurent.schneider@ehess.fr

Une fois l'accord de principe obtenu, une **lettre de motivation**, le **projet de recherche** et votre **CV**, devront suivre par E-Mail. Lorsque l'enseignant vous aura donné son accord définitif, il faudra prendre **RV** avec lui pour signer les formulaires, dûment remplis, et téléchargeables sur : [https://www.ehess.fr/fr/master-mondes-médiévaux](https://www.ehess.fr/fr/master-mondes-mediévaux)

Lors, du **Rendez-Vous** l'étudiant(e) devra être muni(e) des pièces suivantes :

- **Curriculum Vitae** détaillé (1 à 2 pages)
- **Lettre de motivation** (1-2 pages)
- **Copie de tous les diplômes** (Bac, Licence ou équivalent) et les **relevés de notes** (avec signature et tampon de l'autorité administrative de l'établissement)
- Pour les candidats issus d'une CPGE, **attestations** descriptives du parcours de formation délivrées chaque année par le chef d'établissement mentionnant le nombre d'ECTS validés
Copie des résultats présentés aux concours.
- **Copie recto-verso** pour les français d'une **pièce d'identité** (CNI ou passeport en cours de validité ou copie de l'acte de naissance), pour les étrangers (passeport en cours de validité ou titre de séjour)
- **Projet de recherche M1** (2-5 pages) comprenant une courte bibliographie
- **Projet de recherche M2** (5-7 pages) comprenant une courte bibliographie
- **Demande d'encadrement** signée par un tuteur en **M1** ou directeur de recherche en **M2**
- Pour les candidats(es) titulaires d'un diplôme étranger*, une **attestation de niveau de langue française** : DELF B2 ou TCF B2
* Remarque : tout document établi dans une autre langue que le français doit être traduit : à l'étranger par les services consulaires et en France, par un traducteur assermenté

ÉTAPE 2 : TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER COMPLET AU SECRETARIAT *

- Soit **par voie postale** : EHESS-CIHAM - Madame Marie du Halgouët - 14, avenue Berthelot - MSH-LSE - 69363 LYON Cedex 07
- Soit **par E-Mail** : sous format PDF à : marie.du-halgouet@ehess.fr

* dans tous les cas **avant le 31 août 2021**

ÉTAPE 3 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

La liste des admis en M1 & M2 sera transmise par le secrétariat de Lyon au service de la scolarité de l'EHESS. Le service de la scolarité invitera l'étudiant(e) à finaliser son inscription dite "administrative" : c'est-à-dire **payer ses droits d'inscription** et recevra ainsi sa carte d'étudiant 2021/2022.

Inscription administrative à partir du mercredi **1er septembre** et jusqu'au vendredi **05 novembre 2021** au plus tard.